Envoyé en préfecture le 17/02/2026
Reçu en préfecture le 17/02/2026
Publié le
ID : 035-213502966-20260211-202603-DE

Saint-Médard-sur-Ille	11 février 2026
Délibération 2026-03	

SAINT-MÉDARD-SUR-ILLE

MAIRIE
35250 Saint-Médard-Sur-Ille
✆ 02.99.55.23.53
@: mairie@smdsi.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 06/02/2026 Nombre de conseillers en exercice : 15 Présents : 11 Votants : 14

L'an deux mille vingt-six, le 11 février à 20h00, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en la maison commune, en séance publique sous la présidence de Monsieur Noël BOURNONVILLE, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs, Josiane DETOC, Gildas BOUREL, Gérard PASEK, Françoise RUFFAULT, Patrick LERETEUX, Isabelle RENOUARD, Bertrand NUFFER, Hélène KERBRAT, Pierre-Antoine VITEL, Pierre MOIRE, Cécile GUILLEMAUT.

Absents : Madame Karine GUIBAUDET ayant donné pouvoir à Monsieur Gérard PASEK, Madame Magalie DUFOUR ayant donné pouvoir Hélène KERBRAT, Monsieur Tristan LE HEGARAT ayant donné pouvoir à Madame Josianne DETOC, Monsieur Noël BOURNONVILLE.

Secrétaire : Madame Hélène KERBRAT.

2026-03 CFU : BUDGET ASSAINISSEMENT 2025

M LE MAIRE sort de la salle du conseil municipal. Il ne prend part ni à la présentation, ni au délibéré, ni au vote du Compte Financier unique (CFU) du budget assainissement 2025.

Le Compte Financier Unique 2025 du budget assainissement a été validé le 26/01/2026 par le comptable public et se résume ainsi :

Saint Médard sur Ille - ST MEDARD SUR ILLE ASST - CFU - 2025

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
PRÉSENTATION GÉNÉRALES DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE	A

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Exploitation	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	2 735 311,98	71 608,45	2 806 920,43
	Recettes réalisées (1)	B	27 461,66	71 911,03	99 372,69
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	2 697 459,52	71 608,45	2 769 067,97
	Dépenses réalisées (1)	E	55 834,32	45 630,79	101 465,11
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	-28 372,66	26 280,24	-2 092,42
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-37 852,46	0,00	-37 852,46
Solde (investissement) ou résultat de clôture (exploitation)	Excédent /déficit	G + H	-66 225,12	26 280,24	-39 944,88
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C – F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-66 225,12	26 280,24	-39 944,88

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

Saint-Médard-sur-Ille	11 février 2026
Délibération 2026-03	

Envoyé en préfecture le 17/02/2026
Reçu en préfecture le 17/02/2026
Publié le
ID : 035-213502966-20260211-202603-DE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, en l'absence de M LE MAIRE :

- **Approuve** le CFU du budget assainissement 2025.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
BOURGONNIÈRE